

**DÉPARTEMENT DE L'YONNE**  
**COMMUNE D'ÉPINEUIL**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 18 octobre 2016**

Date de Convocation : le 13 octobre 2016

Compte-rendu affiché : le 25 octobre 2016

Madame Françoise SAVIE EUSTACHE, Maire, ouvre la séance à 20 h 30  
 Salle du Conseil - Mairie

L'an deux mil seize, le mardi dix-huit octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie d'Épineuil, en séance publique sous la présidence de Madame Françoise SAVIE EUSTACHE, Maire.

Etaient présents :

Mesdames Maryline JOUVEY, Josette PFLUG, Françoise SAVIE EUSTACHE, Julie VEYRAT DAL DEGAN

Messieurs Roger BLIN, Michel LAPORTE, Georges LARCHER, Didier NOUVELOT, Claude REGNIER

Absents Excusés Représentés :

Madame Monica GUDIN DU PAVILLON donne pouvoir à Madame Josette PFLUG  
 Madame Véronique VERZEAUX donne pouvoir à Madame Françoise SAVIE EUSTACHE

Monsieur Kamel ATARI donne pouvoir à Madame Maryline JOUVEY

Monsieur Mathieu DAVID donne pouvoir à Monsieur Claude REGNIER

Absents

Madame Maud TSCHIRHARDT

Monsieur Stéphane LEBEAU

Madame Julie VEYRAT DAL DEGAN accepte d'assurer le secrétariat de séance.

Madame le Maire ouvre la séance à 20 h 35.

Après en avoir rappelé l'ordre du jour, Madame le Maire demande s'il y a des points à rajouter. Pour sa part, elle souhaite rajouter deux points :

- Délibération relative au Noël des Aînés, des agents et des enfants de l'École

Les Conseillers ayant reçu le Procès Verbal de la séance du 13 septembre 2016 aucune observation n'étant apportée, celui-ci est adopté à l'unanimité des présents.

**Ordre du jour :**

I/ TRAVAUX - Présentation des devis suivants :

1. Délibération relative à l'achat de la vaisselle pour la Salle « André DURAND »
2. Délibération relative à l'achat de Guirlandes de Noël
3. Délibération relative à l'enfouissement des Réseaux Électriques Grande Rue Alfred Grévin
4. Délibération relative à l'achat de panneaux de chantier
5. Délibération relative à l'achat de deux panneaux de rue - Route de Vaulichères
6. Délibération relative à la sécurisation des Postes d'éclairage Public de la Commune

II/ FINANCES

1. Délibération relative à une Décision Modificative concernant l'augmentation des crédits pour le paiement des salaires
2. Délibération relative à une Décision Modificative concernant l'achat de la vaisselle pour la Salle « André DURAND »
3. Délibération relative à une Décision Modificative concernant l'achat de Guirlandes de Noël

4. Délibération relative à une Décision Modificative concernant l'achat de panneaux de chantier
5. Délibération relative à une Décision Modificative concernant l'achat de deux pancartes d'entrée de village
6. Délibération relative à une Décision Modificative concernant la sécurisation des Postes d'Éclairage Public de la Commune
7. Délibération relative à une Décision Modificative concernant une régularisation d'écriture à la demande de Monsieur Alexandre, Percepteur de Tonnerre

### III/ SERVICE DE L'EAU

1. Délibération relative au remplacement de la canalisation de la conduite d'Eau Potable - Impasse des Bocassées
2. Délibération relative à une Décision Modificative concernant l'extension du Réseau Rue des Plantottes opération n° 27
3. Délibération relative à une Décision Modificative concernant le remplacement de la canalisation de la conduite d'Eau Potable de l'Impasse des Bocassées

### IV/ INFORMATIONS DU MAIRE

### V/ QUESTIONS DIVERSES

## I/ TRAVAUX

### 1.1/ Délibération relative à l'achat de la vaisselle pour la Salle « André DURAND »

- Délibération n° 062-2016

La Commission des Travaux lors de sa réunion du 10 octobre 2016 a proposé que l'achat de la vaisselle pour la Salle « André DURAND » soit validée par le Conseil Municipal. Mesdames JOUVEY Maryline et PFLUG Josette présentent leur choix aux Conseillers et demandent leur aval.

Après en avoir délibéré et voté à l'unanimité, le Conseil Municipal

**DÉCIDE** d'accepter le devis de l'entreprise LA CORPO pour un montant de 3 013,20 € **DIT** que la somme de 3 013,20 € HT sera prélevée au compte 2188, op. 104 – autres immobilisations corporelles

### 1.2/ Délibération relative à l'achat de Guirlandes de Noël - Délibération n°063– 2016

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la pose de nouveaux mâts d'éclairage public, rend obsolètes les actuelles décorations.

La Commission propose de voter une enveloppe de 3000,00 € TTC pour un achat ultérieur.

Après en avoir délibéré et voté, à l'unanimité, le Conseil Municipal

**DÉCIDE** d'accepter l'enveloppe de 3 000,00 € TTC pour l'achat ultérieur de Guirlandes de Noël

**DIT** de prélever cette somme au compte 21578, op. 102 – Autre matériel et outillage de voirie

### 1.3/ Délibération relative à l'enfouissement des Réseaux Électriques Grande Rue Alfred Grévin - Délibération n° 064– 2016

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le Syndicat d'Énergie de l'Yonne a envoyé à tous les propriétaires de la Grande Rue Alfred Grévin, une convention concernant les travaux d'enfouissement des Réseaux Électriques. Sans la signature de ces conventions acceptant les travaux, ceux-ci ne pourront pas débiter.

Actuellement, la convention de travaux relative à la propriété du 59 Grande Rue Alfred Grévin pose problème car la propriétaire est absente et ne possède pas de numéro de téléphone. Les courriers envoyés par la Mairie, y compris en recommandé, sont revenus intacts. Il semble impossible d'obtenir l'accord de cette administrée.

Nous avons deux choix :

- 1/ Garder intact le branchement EDF de la maison (donc en aérien) et laisser en l'état le poteau béton qui le soutient ;
- 2/ Valider une demande de dépose du câble d'alimentation qui va du poteau béton situé sur le trottoir jusqu'au compteur électrique dans la maison : celle-ci ne serait plus raccordée au Réseau d'Électricité. EDF conditionne cette solution à la remise d'une demande écrite de la Mairie.

Après en avoir délibéré et voté, à l'unanimité, le Conseil Municipal

**DÉCLARE** ne pas souhaiter la présence du poteau béton en l'état à la fin des travaux  
**RAPPELLE** que lors de l'enfouissement des Réseaux, la suppression de ces poteaux est le but recherché

**AUTORISE** le Maire à signer la demande de dépose du raccordement électrique de la propriété du 59 Grande Rue Alfred Grévin

**DEMANDE** à ce qu'un courrier envoyé en recommandé ainsi qu'un courrier simple soient adressés à la propriétaire afin de l'informer de la décision du Conseil Municipal

**DÉCLARE** que les frais de remise en service du branchement se feront à la charge du demandeur du fait de l'impossibilité de joindre la propriétaire du 59 Grande Rue Alfred Grévin

#### 1.4/ Délibération relative à l'achat de panneaux de chantier - Délibération n° 065– 2016

Suite à la proposition de la Commission de Travaux et les besoins du Service Technique Madame le Maire rappelle les besoins en panneaux temporaires de chantier de la commune.

Trois devis ont été demandés, la Commission de Travaux propose de retenir les entreprises suivantes :

1/ SIGNAUX GIROD pour un montant de 1 171,15 € HT, pour l'achat de :

- 5 panneaux AK5,
- 5 panneaux AK14,
- 5 panneaux KM9
- 6 cônes base noire

2/ ALTRAD DIFFUSION pour un montant de 220,00 € HT, pour l'achat de :

- 10 barrières

Après en avoir délibéré et voté, à l'unanimité, le Conseil Municipal

**DÉCIDE** de retenir le devis de l'entreprise SIGNAUX GIROD pour un montant de 1 171,15 € HT pour l'achat de panneaux et de cônes ci-dessus détaillés

**DÉCIDE** de retenir le devis de l'entreprise ALTRAD DIFFUSION pour un montant de 220,00 € HT pour l'achat de 10 barrières

**DIT** que ces sommes seront prélevées au compte 2128, op. 94 – Autres agencements et aménagement

#### 1.5/ Délibération relative à l'achat de deux panneaux de rue « Route de Vaulichères »

- Délibération n° 066– 2016

Suite à la refonte des panneaux de la Route de Vaulichères, les panneaux de lieu-dit rappelant le rattachement à ÉPINEUIL, ont été supprimés.

La Commission de Travaux propose la pose de deux panneaux de rue « Route de Vaulichères » avec ajout de la mention « ÉPINEUIL ».

Après en avoir délibéré et voté, à l'unanimité, le Conseil Municipal

**ACCEPTE** la proposition de la Commission de Travaux

**ACCEPTE** le devis de l'entreprise SIGNAUX GIROD pour la somme de 509,18 € HT pour les deux panneaux

**DIT** que cette somme sera prélevée au compte 2152, op. 103 – Installation de voirie

1.6/ Délibération relative à la sécurisation des Postes d'Éclairage  
Public de la Commune

- Délibération n° 067– 2016

La Commission de Travaux propose la remise en l'état des armoires électriques de la Commune pour un montant de 2 060,50 € HT.

Après en avoir délibéré et voté, à l'unanimité, le Conseil Municipal

**ACCEPTE** le devis de l'entreprise TPIL pour un montant de 2 060,50 € HT

**DIT** que cette somme sera prélevée au compte 2313, op. 40 – Constructions

**II/ FINANCES**

2.1/ Délibération relative à une Décision Modificative concernant l'augmentation des  
crédits pour le paiement des salaires

- Délibération n° 068– 2016

Nous devons augmenter les crédits pour le paiement des salaires. Pour ce faire, il est nécessaire de faire une Décision Modificative pour régulariser le Budget Primitif.

Après en avoir délibéré et voté, à l'unanimité, le Conseil Municipal

**ACCEPTE** la décision modificative suivante :

Décision Modificative n° 9 – Budget Principal

**DÉPENSES de FONCTIONNEMENT**

c/6411 – Personnel titulaire 3 100,00 €

c/64168 – Autres emplois d'insertion - 3 100,00 €

2.2/ Délibération relative à une Décision Modificative concernant l'achat de la vaisselle  
pour la Salle « André DURAND »

- Délibération n° 069– 2016

Le Conseil Municipal ayant validé l'achat de la vaisselle pour la Salle « André DURAND », nous avons besoin de voter une Décision Modificative.

Après en avoir délibéré et voté, à l'unanimité, le Conseil Municipal

**ACCEPTE** la décision modificative suivante :

Décision Modificative n° 10 – Budget Principal

**DÉPENSES de FONCTIONNEMENT**

c/023 – Virement à la section d'investissement 042 4 000,00 €

c/6541 – Créances admises en non-valeur - 4 000,00 €

**DÉPENSES d'INVESTISSEMENT**

c/2188 – Autres immobilisations corporelles op. 104 4 000,00 €

**RECETTES d'INVESTISSEMENT**

c/021 – Virement de la section de fonctionnement 040 H.O. 4 000,00 €

2.3/ Délibération relative à une Décision Modificative concernant l'achat de Guirlandes  
de Noël

- Délibération n° 070– 2016

Le Conseil Municipal a accepté une enveloppe de 3 000,00 € TTC pour l'achat ultérieur de Guirlandes de Noël. Nous avons besoin de prendre une Décision Modificative.

Après en avoir délibéré et voté, à l'unanimité, le Conseil Municipal

**ACCEPTER** la décision modificative suivante :

Décision Modificative n° 11 – Budget Principal

**DÉPENSES d'INVESTISSEMENT**

c/21578 – Autre matériel et outillage de voirie op. 102	3 000,00 €
c/21735 – Installations générales, agencements H.O.	- 3 000,00 €

2.4/ Délibération relative à une Décision Modificative concernant l'achat de panneaux de chantier - Délibération n° 071– 2016

Le Conseil Municipal a accepté l'achat de panneaux, de cônes de chantier et des barrières et pour ce faire, nous devons procéder au vote d'une Décision Modificative.

Après en avoir délibéré et voté, à l'unanimité, le Conseil Municipal

**ACCEPTTE** la décision modificative suivante :

Décision Modificative n° 12 – Budget Principal

**DÉPENSES d'INVESTISSEMENT**

c/2128 – Autre agencements et aménagements op. 94	150,00 €
c/21752 – Installations de voirie H.O.	- 150,00 €

2.5/ Délibération relative à une Décision Modificative concernant l'achat de deux pancartes d'entrée de village - Délibération n° 072– 2016

Le Conseil Municipal a accepté la proposition de la Commission de Travaux concernant l'achat de deux panneaux d'entrée de village et nous devons voter une Décision Modificative.

Après en avoir délibéré et voté, à l'unanimité, le Conseil Municipal

**ACCEPTTE** la décision modificative suivante :

Décision Modificative n° 13 – Budget Principal

**DÉPENSES de FONCTIONNEMENT**

c/023 – Virement à la section d'investissement 042	620,00 €
c/6161 – Multirisques	- 620,00 €

**DÉPENSES d'INVESTISSEMENT**

c/2152 – Installations de voirie op. 103	620,00 €
--	----------

**RECETTES d'INVESTISSEMENT**

c/021 – Virement de la section de fonctionnement 040 H.O.	620,00 €
---	----------

2.6/ Délibération relative à une Décision Modificative concernant la sécurisation des Postes d'Éclairage Public de la Commune - Délibération n° 073– 2016

Le Conseil Municipal a accepté la proposition de la Commission de Travaux concernant la remise en l'état des armoires électriques de la Commune et nous avons besoin de prendre une Décision Modificative.

Après en avoir délibéré et voté, à l'unanimité, le Conseil Municipal

**ACCEPTTE** la décision modificative suivante :

Décision Modificative n° 14 – Budget Principal**DÉPENSES de FONCTIONNEMENT**

c/023 – Virement à la section d’investissement 042	2 600,00 €
c/6161 – Multirisques	- 2 600,00 €

**DÉPENSES d’INVESTISSEMENT**

c/2313 – Constructions op. 40	2 600,00 €
-------------------------------	------------

**RECETTES d’INVESTISSEMENT**

c/021 – Virement de la section de fonctionnement 040 H.O.	2 600,00 €
---	------------

2.7/ Délibération relative à une Décision Modificative concernant la régularisation d’écriture à la demande de Monsieur le Percepteur de Tonnerre

- Délibération n° 074– 2016

Monsieur le Percepteur de Tonnerre nous demande de prendre une Décision Modificative afin de régulariser une écriture.

Après en avoir délibéré et voté, à l’unanimité, le Conseil Municipal

**ACCEPTE** la décision modificative suivante :

Décision Modificative n° 15 – Budget Principal**DÉPENSES de FONCTIONNEMENT**

c/022 – Dépenses imprévues	- 204,00 €
c/023 – Virement à la section d’investissement 042	204,00 €

**DÉPENSES d’INVESTISSEMENT**

c/2152 – Installation de voirie op. 25	37,00 €
c/2183 – Matériel de bureau et matériel informatique H.O.	167,00 €

**RECETTES d’INVESTISSEMENT**

c/021 – Virement de la section de fonctionnement 040 H.O.	204,00 €
---	----------

2.8/ Délibération relative au Noël des Aînés, des agents et des enfants de l’École

- Délibération n° 075-2016

2.8.1/ Noël des Aînés

Le repas traditionnel de fin d’année, aura lieu le 26 novembre 2016 à la Salle « André DURAND » à Épineuil. Pour celles et ceux qui ne pourront ou ne souhaiteront pas y participer, un colis composé de produits du terroir sera distribué quelques jours avant Noël.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l’unanimité

**FIXE** à 35,00 € la valeur unitaire du repas ou du colis

2.8.2/ Noël des Agents

Pour les fêtes de fin d’année, nous offrons à nos agents communaux et à nos agents communautaires travaillant pour la Commune d’Épineuil et toujours en poste au 31 décembre 2016 et leurs enfants de moins de 16 ans un bon d’achat

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l’unanimité

**FIXE** à 50,00 € la somme accordée à chaque agent

**FIXE** à 40,00 € la somme accordée à chaque enfant de moins de 16 ans

2.8.3/ Noël des Enfants de l'École

A l'occasion des fêtes de Noël, nous accordons aux enseignants une somme d'argent qu'ils utiliseront à leur convenance, pour offrir un cadeau à tous les enfants qui fréquentent l'école d'Épineuil.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

**DÉCIDE** d'allouer une somme de 11,00 € par enfant, soit pour cette année 847,00 € (77 enfants)

**III/ SERVICE DE L'EAU**3.1/ Délibération relative au remplacement de la canalisation de la conduite d'Eau

Potable – Impasse des Bocassées - Délibération n° 076– 2016

Trois devis ont été demandés :	TPIL	=	8 395,10 € HT
	Lyonnaise des Eaux	=	12 085,34 € HT
	EIFPAGE	=	9 412,00 € HT

Sur les vives recommandations de la Commission de Travaux un devis a été demandé à Monsieur SWIETEK (Huissier de Justice) pour un constat avant travaux suite aux inquiétudes d'un riverain concernant son mur. Le montant du devis s'élève à 307,67 € HT.

Après en avoir délibéré et voté, à l'unanimité, le Conseil Municipal

**ACCEPTE** le devis de l'entreprise TPIL pour un montant de 8 395,10 € HT

**ACCEPTE** le devis de Maître SWIETEK pour un montant de 307,67 € HT

**DIT** que ces sommes seront prélevées au compte 215 op 32 – Installations techniques matériel et outillages techniques

3.2/ Délibération relative à une Décision Modificative concernant l'extension du Réseau

Rue des Plantottes, opération n° 27 - Délibération n° 077-2016

Afin de régler les factures concernant les travaux d'extension du réseau Rue des Plantottes, nous devons voter une Décision Modificative.

Après en avoir délibéré et voté, à l'unanimité, le Conseil Municipal

**ACCEPTE** la décision modificative suivante :

Décision Modificative n° 3**DÉPENSES de FONCTIONNEMENT**

c/ 023 – Virement à la section d'investissement 042 + 2 230,00 €

c/ 61523 – Réseaux - 2 230,00 €

**DÉPENSES d'INVESTISSEMENT**

c/ 2156 – Matériel spécifique d'exploitation, opé. 27 + 2 230,00 €

**RECETTES d'INVESTISSEMENT**

c/ 021 – Virement de la section 040, H.O. + 2 230,00 €

3.3/ Délibération relative à une Décision Modificative concernant le remplacement de la canalisation de la conduite d'Eau Potable de l'Impasse des Bocassées

- Délibération n° 078-2016

Afin de réaliser les travaux de remplacement de la canalisation de la conduite d'Eau Potable, Impasse des Bocassées, nous devons procéder au vote d'une Décision Modificative.

Après en avoir délibéré et voté, à l'unanimité, le Conseil Municipal

**ACCEPTE** la décision modificative suivante :

Décision Modificative n° 4

**DÉPENSES d'INVESTISSEMENT**

c/ 215 – Installations, matériel et outillage techniques H.O.	- 3 500,00 €
c/ 215 – Installations, matériel et outillage techniques, opé. 32	3 500,00 €

**IV/ INFORMATIONS DU MAIRE**

- Décès Moussa : Proposition a été faite à son épouse Françoise de rendre un hommage à la mémoire de notre ancien Garde-Champêtre décédé et inhumé en Algérie le 13 octobre 2016. Suggestion du maire : Avertir la population qu'à l'issue du vin d'honneur suivant la cérémonie du 11 novembre, un hommage lui sera rendu.
- Madame le Maire informe son Conseil Municipal du fait qu'elle a alerté la Communauté de Communes « Le Tonnerrois en Bourgogne » de la baisse alarmante de la fréquentation du Pôle d'Animations. Après s'être laissé un délai raisonnable d'observation depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2016 (date de l'application de la nouvelle tarification, due à la prise de compétence scolaire par la CCLTB) on ne peut que constater que les effectifs sont en chute libre. Elle fait la lecture du courrier adressé en ce sens à la CCLTB où elle demande que la grille des coefficients soit revue le plus vite possible par la commission. Elle explique que les anciens tarifs à Épineuil étaient basés sur trois tranches validées par la Caisse des Allocations Familiales et adaptées au profil des parents à Épineuil. Elle demande de réagir au plus vite au regard de la désertification du Pôle les mercredis et les soirs après 17 heures.
- Subvention du Conseil Général : Aide à l'encadrement des Ecoles Multisports pour avril à juin 2016 - Montant : 342,00 €.
- Subvention du Conseil Départemental : Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Additionnelle aux Droits de Mutation pour l'année 2016 - Montant : 10 264,51 € versés par les Services de la Préfecture.
- Dons aux Associations : Gel en 2016. Pour 2017 les associations locales seront privilégiées. Proposition de demander aux associations un bilan financier et un bilan prévisionnel.

**VIII/ QUESTIONS DIVERSES**

- On fait un point sur les nouvelles commissions de la Communauté de Communes « Le Tonnerrois en Bourgogne » afin que les délégués puissent s'y inscrire

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 15

*Récapitulatif des délibérations prises :*

**I/ TRAVAUX – Délibération n° 062-2016**

1.1/ Délibération relative à l'achat de la vaisselle pour la Salle « André DURAND »

**I/ TRAVAUX – Délibération n° 063-2016**

1.2/ Délibération relative à l'achat de Guirlandes de Noël

**I/ TRAVAUX – Délibération n° 064-2016**

1.3/ Délibération relative à l'enfouissement des Réseaux Électriques Grande Rue Alfred Grévin

**I/ TRAVAUX – Délibération n° 065-2016**

1.4/ Délibération relative à l'achat de panneaux de chantier

**I/ TRAVAUX – Délibération n° 066-2016**

1.5/ Délibération relative à l'achat de deux panneaux de rue « Route de Vaulichères »

**I/ TRAVAUX – Délibération n° 067-2016**

1.6/ Délibération relative à la sécurisation des Postes d'Éclairage Public de la Commune

**II/ FINANCES – Délibération n° 068-2016**

2.1/ Délibération relative à une Décision Modificative concernant l'augmentation des crédits pour le paiement des salaires

**II/ FINANCES – Délibération n° 069-2016**

2.2/ Délibération relative à une Décision Modificative concernant l'achat de la vaisselle pour la Salle « André DURAND »

**II/ FINANCES – Délibération n° 070-2016**

2.3/ Délibération relative à une Décision Modificative concernant l'achat de Guirlandes de Noël

**II/ FINANCES – Délibération n° 071-2016**

2.4/ Délibération relative à une Décision Modificative concernant l'achat de panneaux de chantier

**II/ FINANCES – Délibération n° 072-2016**

2.5/ Délibération relative à une Décision Modificative concernant l'achat de deux pancartes d'entrée de village

**II/ FINANCES – Délibération n° 073-2016**

2.6/ Délibération relative à une Décision Modificative concernant la sécurisation des Postes d'Éclairage Public de la Commune

**II/ FINANCES – Délibération n° 074-2016**

2.7/ Délibération relative à une Décision Modificative concernant la régularisation d'écriture à la demande de Monsieur le Percepteur de Tonnerre

**II/ FINANCES – Délibération n° 075-2016**

2.8/ Délibération relative au Noël des Aînés, des agents et des enfants de l'École

**III/ SERVICE DE L'EAU – Délibération n° 076-2016**

3.1/ Délibération relative au remplacement de la canalisation de la conduite d'Eau Potable –Impasse des Bocassées

**III/ SERVICE DE L'EAU – Délibération n° 077-2016**

3.2/ Délibération relative à une Décision Modificative concernant l'extension du Réseau Rue des Plantottes, opération n° 27

**III/ SERVICE DE L'EAU – Délibération n° 078-2016**

3.3/ Délibération relative à une Décision Modificative concernant le remplacement de la canalisation de la conduite d'Eau Potable de l'Impasse des Bocassées